



**ANNONCE AU PUBLIC**

**Concerne** : Adjudication des Bons du Trésor,  
Emission n° 2014/038

La Banque de la République du Burundi procède, pour le compte du Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique, à l'appel d'offres de souscription aux Bons du Trésor dans les conditions suivantes :

**1. Nombre de titres mis aux enchères : 250.000**

**2. Caractéristiques communes :**

- Valeur nominale d'un Bon du Trésor : 10.000 BIF
- Les taux sont exprimés en % par an avec 2 décimales et doivent être des multiples de 0,05 point.
- Les taux d'intérêts sont fixés par les soumissionnaires.
- Date limite de dépôt des soumissions : mercredi, le 01 octobre 2014 à 09h 00'
- Lieu : BRB, Service Marchés Monétaire et Financier, 3<sup>ème</sup> étage, Bureau n°3.03
- Date d'adjudication : mercredi, le 01 octobre 2014 à 09h 05 min.
- Date de jouissance : jeudi, le 02 octobre 2014.
- Nombre minimal de titres par offre : 5.000 titres.
- Pour chaque offre, le nombre de titres doit être un multiple de 5.000 titres
- Chaque soumission peut porter sur un maximum de 5 offres classées par ordre de taux croissant.

**3. Caractéristiques spécifiques:**

- Bons du Trésor à 13 semaines, série BT13141230

*Nombre de Titres : 100.000*

*Date d'échéance : mardi, le 30 décembre 2014.*

- Bons du Trésor à 52 semaines, série BT52151001

*Nombre de Titres : 150.000*

*Date d'échéance : jeudi, le 01 octobre 2015.*

4. Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.
5. Les offres retenues donneront lieu à un débit automatique du compte du souscripteur par l'intermédiaire de son banquier au profit du compte courant du Trésor.
6. A l'échéance, le remboursement du principal et des intérêts se fera par le débit d'office du compte courant du Trésor ouvert à la BRB sans aucune autre formalité.

**BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**